

PROCEDURE D'EMBALLAGE ET D'ENVOI DES PRELEVEMENTS SANGUINS DANS LE CADRE DU RESEAU FRANCECOAG

Matériels

- Tube primaire ACD de 6 ou 8,5 ml (1 par patient; tube de 6 ml pour les enfants de moins de 5 ans)
- Sachet plastique étanche (1 pour un maximum de 10 tubes)
- Matière absorbante (1 par sachet plastique)
- Boîte en carton UN3373 (1 pour un maximum de 10 tubes)
- Pastille de suivi de la température (1 par carton UN3373)
- Consentement pour le prélèvement sanguin*
- Formulaire Biothèque du Réseau FranceCoag*
- Demande / annulation d'enlèvement des échantillons*

Procédure

① Compléter et faxer une demande d'enlèvement d'échantillons à la Biobanque de Picardie avant 12h00 le jour même des prélèvements. Bien préciser le nombre d'échantillons attendus. (NB : Au moins 3 patients doivent avoir un rendez-vous médical fixé avant 16h00; si aucun rendez-vous n'était finalement honoré, faxer une demande d'annulation avant 15h00. Si seul un ou deux RDV étaient honorés, les prélèvements seront adressés à la biobanque de Picardie.)

② Faire signer au patient (ou aux titulaires de l'autorité parentale) un consentement pour le prélèvement sanguin en 3 exemplaires

Un exemplaire original signé de ce formulaire de consentement doit être conservé par le patient (ou par les titulaires de l'autorité parentale), un autre par le médecin et un 3ème sous pli cacheté par le Centre coordinateur (NB : tous les consentements à l'attention du CC sont centralisés dans une unique enveloppe conservée par le clinicien. Ils seront validés et récupérés par le CC à la fin du cycle de participation de votre centre)

③ Compléter le cadre 1 (réservé au clinicien) du Formulaire Biothèque

④ Faxer le Formulaire Biothèque complété au Centre coordinateur (01 41 79 68 11)

⑤ Pour chaque patient :

- Identifier le tube ACD en collant dessus une étiquette blanche portant :
 - * Le numéro unique du patient NUP (6 chiffres) attribué dans le cadre du Réseau FranceCoag
 - * La date de prélèvement.
- Mettre le tube dans le sachet étanche, accompagné de la matière absorbante (placée au fond du sachet). Pour mémoire : Le sachet peut contenir au maximum 10 tubes correspondant à 10 patients.
- Le sachet étanche est ensuite placé dans l'emballage carton UN3373 accompagné du(des) Formulaire(s) Biothèque correspondant(s) et d'une pastille de transport (retirer la partie supérieure de la pastille juste avant l'envoi afin de l'activer).
- Fermer l'emballage carton et le sécuriser avec du scotch
- L'emballage est prêt à l'expédition. Il doit être gardé à température ambiante (< 25°C).

En cas de problème, contacter la Biobanque de Picardie => Tel : 03 22 33 11 50 ; Fax : 03 22 33 14 65

* documents téléchargeables sur webFC : <http://www.francecoag.org/>

Biobanque de Picardie
CRB-CHU Amiens - Hôpital Sud
avenue René Laennec
80480 SALOUEL